

CANAL+

CHAQUE JOUR
EST UNE FÊTE

85 56
CANAL+ CAMEROUN

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE
**30 JOURS
OFFERTS***
A TOUT CANAL+

*Offre valable deux fois par an. 31 décembre 2024 pour tout abonné avant le 31 décembre 2024. Offre soumise à validation par Canal+ Afrique.



ANGELO LA DEBROUILLE
DE LUNDI A VENDREDI A 08H56 SUR **téléTOON+**

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LA CAMWATER

24 points faibles recensés



La Plateforme Pôle des Associations de Consommateurs pour la Protection et l'Intérêt Socio-économique du Cameroun (PAIES), vient d'évaluer les réalisations et la satisfaction des usagers et des travailleurs dans le domaine de l'eau potable depuis l'arrivée du nouveau top management le 30 septembre 2022. La PAIES propose à la CAMWATER plusieurs axes d'amélioration notamment la réhabilitation et l'extension des infrastructures de production et de distribution.

P 3&4

ALLÉGATIONS DE FRAUDE ÉLECTORALE

Ali Bachir répond à KAMTO



L'ancien député de la VINA ne reconnaît pas être derrière la délivrance massive des CNI.

Page 5

MAÎTRE SIKATI "Le Carburant n'est point subventionné"



Pour cet avocat, le Gouvernement camerounais impose le prix du litre de super à 840 F alors qu'il coûte 495 F CFA en Guinée équatoriale, pays producteur comme le nôtre.

Page 4

DOUALA FIESTA

Page 7

Le festival de 12 jours est lancé !

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS - N° 218 DU 24 DECEMBRE 2024

COOPÉRATION SINO-CAMEROUNAISE

La Chine renforce son appui à la santé publique au Cameroun

Le Gouvernement Camerounais et la République Populaire de Chine ont renouvelé leur partenariat en matière de coopération médicale. La cérémonie de signature du protocole d'accord s'est déroulée le 20 décembre 2024, dans la salle de conférence du Minsanté, en présence du Dr Malachie MANAOUA, Ministre de la Santé Publique, et de l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Cameroun SE WANG YINGWU.

Le protocole d'accord paraphé marque le lancement de la 23e mission médicale chinoise au Cameroun. Il s'agit d'une mission composée de 700 médecins spécialisés. Elle vise à renforcer les services de santé dans plusieurs domaines prioritaires, notamment : la gynécologie, la pédiatrie, la chirurgie, l'ophtalmologie, la radiologie et la physiothérapie. Cet accord s'inscrit dans la dynamique de l'amélioration de l'accès équitable aux soins de santé pour les populations camerounaises.

Nouveaux axes de coopération

L'acte de renouvellement de l'accord entre les deux parties a introduit des axes innovants de collaboration, à savoir : le renforcement des échanges professionnels, l'amélioration des compétences des personnels de santé locaux, et l'introduction des technologies médicales avancées. Ce partenariat symbolise l'engagement commun des deux pays à moderniser le système de santé camerounais et à améliorer la qualité des services offerts à la population.

L'accord, de nouveau scellé entre le Cameroun et la Chine témoigne de la solidité des relations Sino-Camerounaises, pour lesquelles la santé publique reste un pilier essentiel. Grâce à cette coopération, des milliers de vies sont sauvées, les compétences locales renforcées et les infrastructures médicales modernisées.

Dans son discours de circonstance, le Dr Malachie MANAOUA a salué les succès enregistrés par la 22e mission médicale chinoise, qui a pris fin en 2023. Selon lui, cette mission a permis la prise en charge de plus de 22 000 patients, la réalisation de 400



opérations chirurgicales et l'apport de nombreux dons en médicaments. Ces résultats témoignent de l'efficacité des missions chinoises dans le renforcement des capacités locales et l'amélioration des soins hospitaliers au Cameroun.

Le Ministre de la Santé

Publique a par ailleurs insisté sur l'importance d'une coopération sincère et durable, et a invité les responsables des structures sanitaires concernées à garantir l'encadrement et le déploiement efficaces des équipes médicales chinoises sur le terrain. Il s'est également engagé à veiller personnel-

lement à la bonne mise en œuvre dudit protocole, soulignant que toute entrave serait fermement combattue pour assurer le succès de cette initiative portée par les deux Chefs d'État.

Marcelle Ndzanga et Audrey Orock/Celcom MINSANTE



Chers Consommateurs d'électricité et de l'eau, M. et Mesdames les responsables des organisations de la société civile, leaders d'opinions, hommes des Médias,

Nous avons publié le jour du 20 Décembre 2024 à l'hôtel Olympic D'essos, à l'attention de la Presse nationale et internationale et des Associations de consommateurs du :

1- Rapport d'enquêtes sur les réalisations, de satisfaction des usagers et des travailleurs de la Camwater de la période du 30 Septembre 2022 au 30 Mars 2023

2- Rapport Statistique de l'Opération de lutte contre la fraude menée par Eneo Cameroon suivie par l'Association au service de défense des droits des Consommateurs de l'énergie électrique et de l'eau du Cameroun (ASCEEEL) de 2020 à 2024.

Un merci particulier à la forte mobilisation des médias audiovisuel, de la presse écrite et Web, au Régulateur ARSEL, aux responsables Eneo Cameroon et à tous les

collègues consommateurs ayant valablement représentés leurs membres à cette importante cérémonie. Pour la PAIES et ASCEEEL ZOMLOA BE ZOMLOA SM GEORGES NGONO EDZOA

Trouvez ci joints les éléments illustratifs à cet évé-

Rapport Statistique Fraude Eneo

Rapport PAIES

VI. POINTS A AMELIORER

En vue d'atteindre les objectifs d'accroissement de la satisfaction clientèle et d'optimisation des comptes financiers d'ici le premier semestre 2024, le Top Management devra instruire ses collaborateurs à l'effet de:

- Intensifier la lutte contre la fraude dans l'équité et du respect scrupuleux du droit des consommateurs ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la politique offensive de recouvrement des émissions fraîches ;
- Accélérer la mise en œuvre du plan d'optimisation de la facturation.

Les moyens devront être mis à leur disposition pour l'atteinte de ces objectifs.

Par ailleurs, le Top Management devra poursuivre le dialogue avec le Gouvernement en vue de procéder :

- Au cantonnement de la dette rétrocédée par la CAA à la CAMWATER. Cette démarche facilitera la levée des fonds pour la remise à niveau de l'outil de production d'eau potable dans les villes de Yaoundé et Douala;
- À la reprise par subrogation de l'État à la CAMWATER de la dette dans le but de permettre à l'entreprise de restructurer son haut du bilan ;
- À la mise sur pied d'un mécanisme d'apurement progressif des engagements de l'État consécutif à la mitigation des suites négatives de la fin d'affermage d'une part et la relance de l'exploitation par la CAMWATER d'autre part ;
- À la mise en place d'un mécanisme de compensation du manque à gagner dû au prix du m³ fixé par le Gouvernement ;
- À l'octroi d'un tarif préférentiel de consommation de l'énergie électrique ;
- À la mise en place d'un régime fiscal spécifique au sous-secteur pour les importations des produits de traitement et autres consommables nécessaires;
- Ordonner la fermeture des caisses à 15h30 au lieu de 14h comme actuellement ;
- Accélérer l'exécution des branchements en instance ;
- À Rendre disponible les compteurs (à souhait 1.500 000 compteurs) pour résoudre définitivement cet épineux problème ;
- À Continuer avec le renforcement des réseaux dans les quartiers ;

Rapport PAIES

- À densifier des nouveaux réseaux dans les nouveaux quartiers ;
- À densifier des AEP ;
- À la création d'un comité en charge de trouver des solutions à toutes les crises regroupant, le top Management, les représentants des syndicats, les représentants des associations de consommateurs.

Dans ce sens, la CAMWATER devra accélérer la signature du contrat de concession et du contrat de performance assortie d'un plan de développement stratégique du sous-secteur de l'eau potable en milieu urbain et péri-urbain.

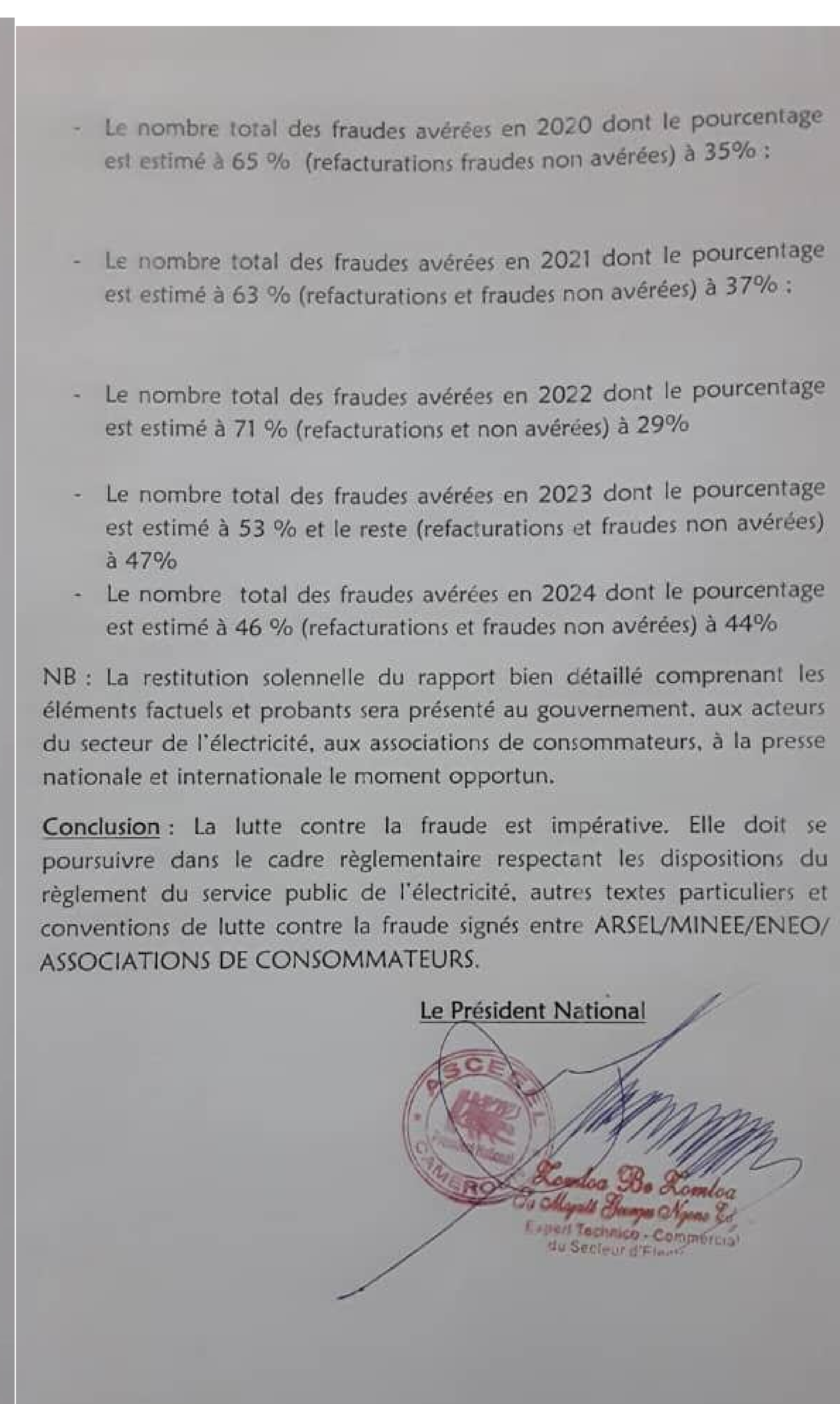
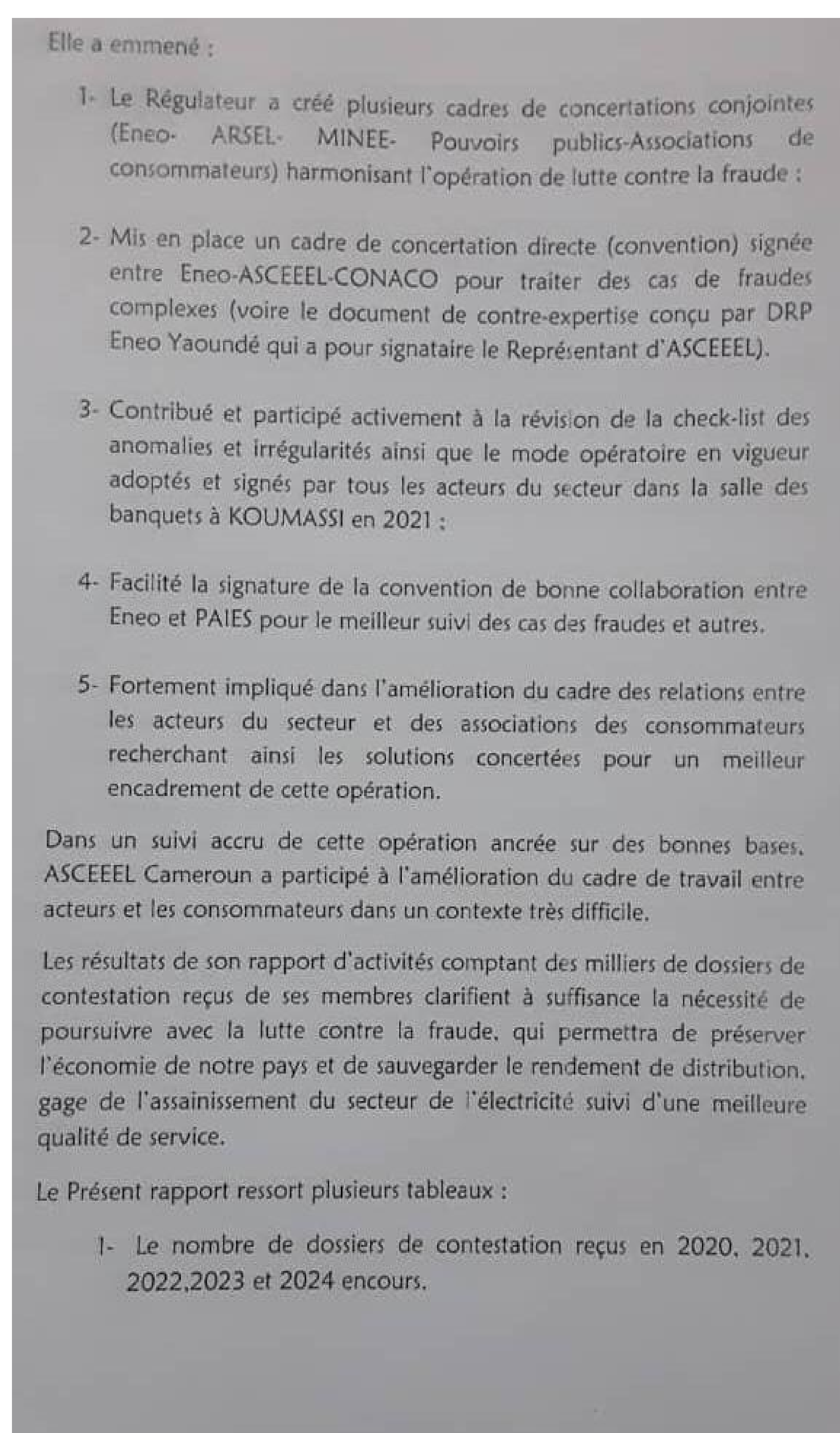
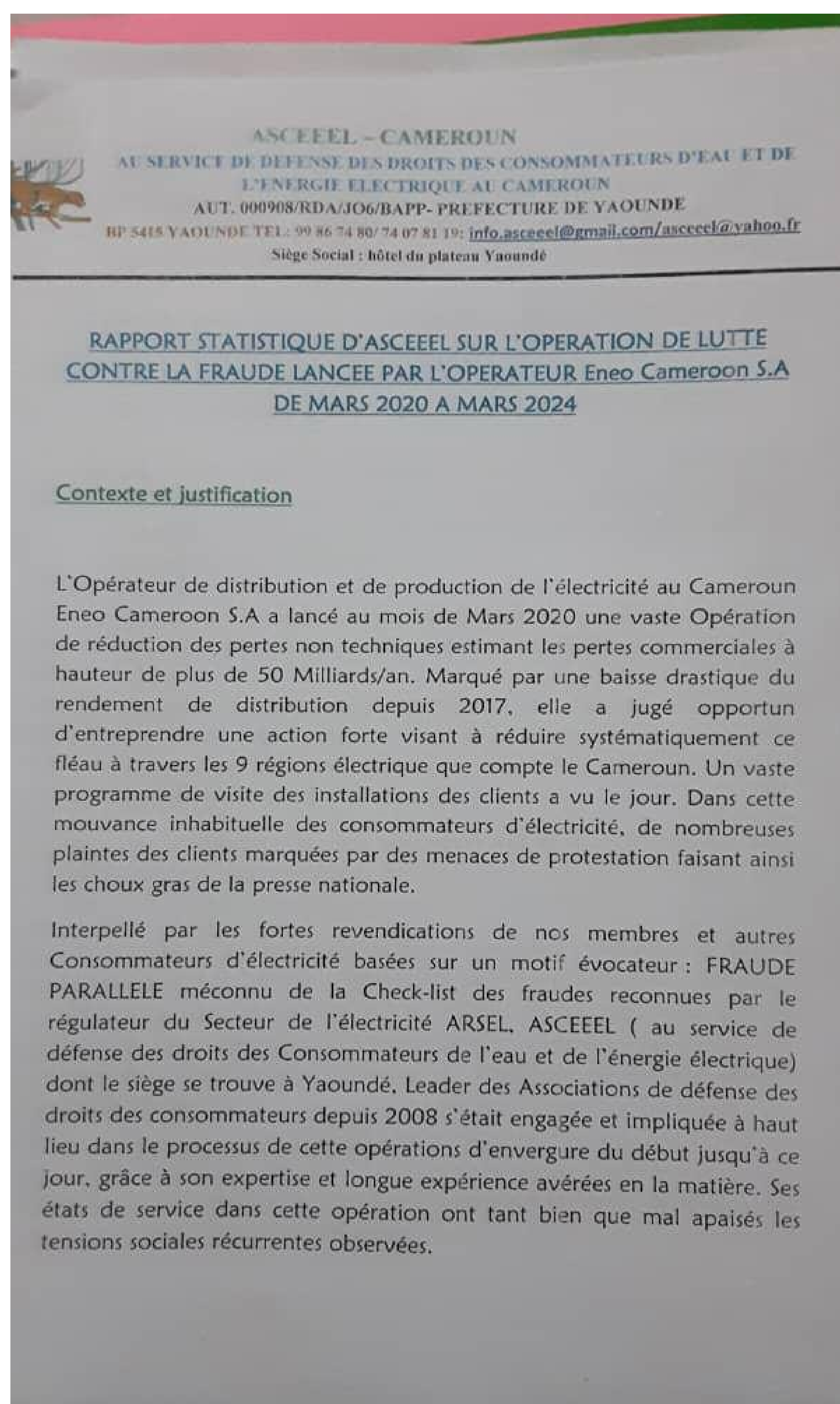
La mise en œuvre de ces actions devrait permettre à l'entreprise de réaliser sereinement sa mission principale d'approvisionnement des populations en eau potable et améliorer ses performances socioéconomiques et opérationnelles à travers :

- La réhabilitation et l'extension des infrastructures de production et de distribution;
- La mise en œuvre effective du plan de développement de l'assainissement liquide;
- La réalisation des programmes de branchements subventionnés à grande échelle (plus d'un millions de branchements) ;
- Le renouvellement du parc de comptage ;
- La modernisation et l'automatisation du système de facturation ;
- L'autonomisation des unités de production en énergie alternative ;
- La poursuite de l'amélioration du climat social et des conditions de travail ;
- L'amélioration de la gouvernance de l'entreprise à travers la mise en place d'un système de gestion intégrée d'informations.

Rapport PAIES

CONCLUSION

Le but principal du présent travail, mené par la **Plateforme Pôle des Associations de Consommateurs pour la Protection et l'Intérêt Socio-Economique du Cameroun (PAIES)**, était l'évaluation des réalisations, la satisfaction des usagers et des travailleurs dans le domaine de l'eau potable depuis l'arrivée du nouveau top management à la CAMWATER le 30 septembre 2022. A terme, il ressort que d'énormes avancées ont été enregistrées au plan des infrastructures, de l'amélioration du service clientèle et commercial, de la qualité de l'eau, de la communication et renforcement de l'image de marque de la CAMWATER, des relations avec les partenaires sociaux et les parties prenantes, et des points à améliorer par la CAMWATER. Cependant, certains manquements restent observés et les points à améliorer ont été présentés au dernier chapitre ci-dessus.



CAMEROUN

Le gouvernement ne subventionne pas le carburant

Les photos que vous voyez là montrent les prix des carburants en Guinée Équatoriale et au Cameroun à savoir :

Guinée Équatoriale

- Super 495 FCFA
- Gaz oil 470 FCFA

Cameroun

- Super 840 FCFA
- Gaz oil 828 FCFA

Comme le Cameroun, la Guinée Équatoriale, pays producteur de pétrole ne raffine pas son propre pétrole, et de ce fait importe le pétrole déjà raffiné pour sa consommation.

Le Ministre des Finances Louis Paul MOTAZE répétant les propos habituels du Gouvernement du Cameroun, a dit il y a quelques jours dans une interview que l'Etat Camerounais subventionne le carburant et que si ça n'avait pas été le cas, le carburant coûterait encore plus cher au Cameroun, je suppose au moins 1400 FCFA pour le super.

Sauf que cette déclaration est fausse, pour la simple raison qu'il suffit de se référer au prix du baril sur le marché international, et de constater que même en ajoutant la marge bénéficiaire des importateurs et distributeurs, le prix du carburant au Cameroun ne devrait pas dépasser 500 FCFA.

Voici la technique de calcul.

Même un enfant du CM2 peut calculer ça.

- prix du baril sur le marché international **78 Dollars soit 39000 FCFA.**
- 1 baril correspond à 151 litres.



- Application numérique

39000 FCFA : 151 = 258 FCFA.

Sur 258 FCFA, il faut ajouter les impôts, le raffinage, le transport, les bénéfices des intermédiaires, soit environ 200 FCFA sur chaque litre et un litre coûterait au trop 500 FCFA.

C'est sur cette base que les prix sont cal-

culés en Guinée Équatoriale.

Au-dessus de 500 FCFA le litre, cela signifie que c'est l'État Camerounais qui surtaxe le carburant et veut maquiller ça en parlant de subvention.

Source : page Facebook de Maître SIKATI - Officiel

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'honorable Ali Bachir répond à Maurice Kamto



logique politicienne voire populiste ne sert qu'à polariser et à polluer un espace public qui a davantage besoin de sérénité, de bonne foi et de cohésion sociale.

Fait à Ngaoundéré, le 22 décembre 2024

Hon Ali Bachir

Membre titulaire du comité central du RDPC.

Officier de l'Ordre National de la valeur



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS

Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION

Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION

Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX

Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS

699 52 87 06
694 18 75 03

Dans une déclaration rendue publique le 19 décembre 2024, le président national du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) tente de m'associer à une vidéo devenue virale, selon sa propre description. Selon Monsieur Maurice Kamto, « cette vidéo scandaleuse montre un individu, vraisemblablement un militant du RDPC si l'on en juge par son accoutrement assis devant un important stock de cartes nationale d'identité ». Le président du MRC s'appuie sur le commentaire accompagnant la photo (en lieu et place d'une vidéo) en question pour m'indexer directement : « *les commentaires qui accompagnent la vidéo font ressortir le nom d'un ancien député de la Vina, dans l'Adamaoua, Monsieur Ali Bachir, comme pouvant être celui qui, dans l'ombre, mettrait en place, avec les autorités de la police nationale... ce qu'il considère comme un « dispositif de fraude électorale* ». Et de conclure sa déclaration avec légèreté, sans recul que devrait avoir une personnalité politique de sa trempe, à l'ouverture d'une enquête. « *Monsieur Ali Bachir, membre du Comité central du RDPC et*

Président de section de ce parti dans la Vina, dont le nom est cité dans la vidéo, doit être interpellé pour enquête », écrit-il.

Il est regrettable que Monsieur Maurice Kamto n'ait pas pris la précaution préalable et élémentaire de vérification de l'authenticité d'une voix anonyme associée à une photo mise en circulation sur les réseaux sociaux et qui ne fournit aucun indice de lieu, de date et du contexte de son montage, encore moins de l'identité de la personne qui y apparaît et de la voix qui y est associée.

Par ailleurs, on peut s'étonner de la facilité de Monsieur Maurice Kamto à crier à la préparation d'une fraude électorale, sans enquête préliminaire, d'un ancien député de la Nation sur la base d'une accusation lancée dans une photo qui m'est totalement étrangère et partagée sur les réseaux sociaux.

Quoi qu'il en soit, je tiens à affirmer sans équivoque que je ne suis ni de près ni de loin concerné par cette photo que j'ai découverte sur internet, et ma pratique honorable de la politique depuis bientôt 34 ans, avec plusieurs mandats du peuple, m'éloigne des opérations scabreuses qui sont décrites dans ce montage grossier et insipide

en circulation.

Par la même occasion, je réaffirme mon attachement au RDPC, parti dont je partage les valeurs de transparence, d'équité et de justice. Grâce au leadership de son Président National, Son Excellence Paul Biya, et porté par une dynamique sans cesse renouvelée, le RDPC a remporté haut la main et sans bavures de nombreuses compétitions électorales dans la Vina et la Région de l'Adamaoua. La fraude électorale par quelque moyen que ce soit n'est ni une méthode de mon Parti, ni un recours pour ses militants.

A l'aube de l'élection présidentielle de 2025 et des Législatives et Municipales de 2026, le RDPC poursuit son travail de terrain dans ma circonscription électorale par des actions de proximité auprès des différentes classes sociales et de mobilisation de son électorat. C'est en œuvrant ainsi que j'ai à mon-actif dix-sept ans de mandat électif en tant que élu du peuple et non par la tricherie ou la fraude électorale.

Enfin, qu'il me soit permis de dire que les Camerounais attendent de nos acteurs politiques de la hauteur, de la classe et une certaine élégance dans leurs agissements et prises de position fussent-elles partisans. La

À L'ATTENTION DE MONSIEUR ALPHONSE AYISSI ABENA,
DIRECTEUR DE PUBLICATION DE LA VOIX DU CONSOMMATEUR

Objet : N°212 du 4 décembre 2024 - demande expresse de retrait de mon nom au bas d'un article

Monsieur,
J'ai été alertée il y a 2 jours par un membre de ma famille qui m'a signalé la présence dans votre journal cité en objet d'un article dont je ne suis pas l'auteur.
Avant d'entamer des démarches juridiques officielles je vous

prie de bien vouloir effacer mon nom de toutes publications en version papier et numérique de votre journal.
En effet votre publication avec mon nom est un acte grave à plus d'un titre :
- utilisation de mon identité sans mon autorisation dans un journal dont vous êtes le Directeur de publication,
- attribution d'une spécialité médicale qui n'est pas la mienne,

- et référence à la vice présidence de l'ordre des médecins du Cameroun.
Vous voudrez bien publier dans votre journal dans les plus brefs délais un communiqué correctif portant sur le dit article "Pourquoi les médecins partent?"(page 7) qui précise que je ne suis pas l'auteur, ni cardiologue, ni en lien avec l'ordre des médecins du Cameroun.
J'ai par ailleurs immédiate-

ment informé l'organisation MEDCAMER sur le fait que vous avez cité leur site internet comme étant votre source.
Dans l'attente de votre réponse avant poursuivre les démarches officielles de réhabilitation de mon e-réputation.
Cordialement

Dr Ngounou Nzietchueng
Caline, Médecin de Santé publique

À L'ATTENTION DE MONSIEUR ALPHONSE AYISSI ABENA,
DIRECTEUR DE PUBLICATION DE LA VOIX DU CONSOMMATEUR

Monsieur,
En ma qualité de Présidente de l'Association des Médecins du Cameroun (MEDCAMER), je vous adresse la présente lettre suite au courrier reçu de notre consœur, le Dr Ngounou Nzietchueng Caline, concernant un grave préjudice causé par la publication d'un article intitulé "Pourquoi les médecins partent?" dans votre édition N°212 du 4 décembre 2024.
Cette publication ne se contente pas d'associer à tort le nom du Dr Ngounou Nzietchueng Caline à cet article. Elle comporte également un acte de plagiat, en reproduisant intégralement un texte issu du site officiel de MEDCAMER, sans autorisation préalable ni mention de la source originale. Ce texte, propriété intellectuelle exclusive de notre association, a été utilisé sans respect des lois en vigueur relatives aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle.
En outre, cette publication véhicule des informations inexactes et préjudiciables :

L'attribution erronée du rôle d'auteur de l'article au Dr Ngounou Nzietchueng Caline, alors qu'elle n'en est pas l'auteur ;
La mention incorrecte de sa spécialité médicale (cardiologie) ;
Une fausse affiliation à la Vice-Présidence de l'Ordre des Médecins du Cameroun ;
La citation inexacte du site internet de MEDCAMER comme source, alors que seule une reproduction non autorisée a été réalisée.
Il est important de souligner que, bien que le Dr Ngounou Nzietchueng Caline ait occupé le rôle d'administratrice technique du site de MEDCAMER à l'époque, sa responsabilité se limitait à l'ajout et à la gestion des contenus. Elle n'a pas participé à la rédaction du texte plagié ni à sa diffusion dans votre média.
Ces faits constituent une double atteinte :
À l'e-réputation et à l'intégrité professionnelle du Dr Ngounou

Nzietchueng Caline,
À la propriété intellectuelle de MEDCAMER, en tant qu'auteur exclusif du contenu publié sans autorisation.
Par conséquent, nous vous demandons instamment de prendre les mesures correctives suivantes dans les plus brefs délais :
Retirer immédiatement le nom du Dr Ngounou Nzietchueng Caline ainsi que le contenu plagié de toutes vos publications, qu'elles soient en version papier ou numérique.
Publier un communiqué rectificatif, dans votre prochaine édition et sur vos plateformes numériques, précisant :
Que le Dr Ngounou Nzietchueng Caline n'est pas l'auteur de l'article,
Qu'elle n'est ni cardiologue ni affiliée à la Vice-Présidence de l'Ordre des Médecins du Cameroun,
Que le texte en question est une propriété exclusive de MEDCAMER, utilisée sans autorisation préalable.
Présenter des excuses formel-

les, tant à MEDCAMER pour le plagiat, qu'au Dr Ngounou Nzietchueng Caline pour l'utilisation injustifiée de son nom et des informations erronées.
Ces actions sont essentielles pour réparer le préjudice causé et prévenir d'éventuelles procédures légales. Nous restons disponibles pour un dialogue constructif, mais nous nous réservons le droit d'engager des recours juridiques si ces mesures ne sont pas respectées dans les délais requis.
Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.
Dr Marileine KEMME
KEMME
Présidente de MEDCAMER
MD | Addiction Certified
Practitioner | Drug Harm
Reduction Expert
| Addiction Care Center -
Yaounde Central Hospital
Cameroon
President of Cameroon
Medical Doctors association -
MEDCAMER

Erratum

À la suite de l'article publié dans notre édition N°212 du 4 décembre 2024, le nom du Dr NGOUNOU NZIETCHUENG Caline a été inséré comme auteur de l'article intitulé "Pourquoi les médecins partent ?". Et de surcroît une mention incorrecte de spécialité médicale lui a été attribuée (Cardiologie). La Rédaction du Journal La Voix du consommateur présente ses sincères excuses à la concernée.

DOUALA FIESTA ACTE 5

12 jours de fête pour célébrer la fin d'année !

Le 20 Décembre 2024 marque le début de l'acte 5 de l'incontournable célébration de fête de fin d'année de la capitale économique "Douala Fiesta", un festival de 12 jours qui débute ce 20 décembre 2024, et se termine le 1er janvier 2025.

Cet événement festif et désormais traditionnel s'annonce grandiose, au profit d'une immersion totale dans la culture et l'art camerounais, matérialisé par un programme riche, varié et adapté à tous les âges.

Le lancement officiel de Douala Fiesta Acte 5 aura lieu ce dimanche 22 décembre 2024 à Camtel Bepanda, en présence du Maire de la Ville, Dr Roger Mbassa Ndiné. Cette officialisation va donner le coup d'envoi de plusieurs jours de festivités intenses, célébrant la fin d'année en cours et l'arrivée de la nouvelle année dans une ambiance conviviale et presque insouciance.

L'acte 5 de Douala Fiesta ne



manquera pas d'attirer les foules. Au menu de cette édition, Le concours Miss Douala Fiesta, un hommage à la beauté qui permettra de couronner la reine de cette 5ème édition. Des Spectacles musicaux permettant à d'illustres artistes de renommée nationale et internationale de renouer avec un public en quête de réjouissances. Nos supers héros auront la responsabilité grâce à leur talent, la magie et la féerie de la Noël et du nouvel an d'enflammer et d'électrifier les soirées du public. La

liste de ces artistes sera progressivement dévoilée au public.

Des danses patrimoniales et urbaines viendront enrichir ces moments de liesse en mettant en lumière le dynamisme artistique de la région. Des attractions pour enfants avec des espaces dédiés aux plus jeunes et aux familles, ainsi que la gastronomie viendront compléter ce tableau quasi idyllique.

Rappelons que trois sites emblématiques de Douala ont été retenus pour accueillir les différen-

tes activités à savoir, Camtel Bepanda, le Stade Fampou Dagobert et la Place Din Same à Bonassama. A cet effet, chacun des sites se distinguera des autres par une programmation spécifique, garantissant une expérience diversifiée aux festivaliers, avec l'ambition de faire de cette énième édition de Douala Fiesta, la fiesta de l'année.

Habitants de Douala et ses environs, vous êtes tous y attendus !

Source : Citieshebd

SAMUEL ETO'O

« Mon rêve aujourd'hui c'est de revoir les stades bondés et les joueurs payés »

Le président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), a fait cette affirmation ce jeudi 5 décembre 2024, lors du renouvellement du contrat avec Mtn pour le compte des championnats d'élites.

Le Président de la Fecafoot, Samuel Eto'o et la Directrice Générale de MTN Cameroon Madame Mitwa N'GAMBI ont procédé jeudi à la signature officielle du contrat de partenariat liant les deux Institutions. Il s'agit en réalité du renouvellement de l'union entre l'instance faîtière du football au Cameroun et la compagnie de télécommunications qui accompagne le football locale depuis plus de deux décennies, informe l'instance faîtière du football camerounais.

Au cours de la cérémonie qui s'est tenue à cet effet au siège de



Mtn Cameroon à Douala, les deux managers ont exprimé leur satisfaction commune de poursuivre un partenariat qui valorise le football professionnel. La convention renouvelée sur 02 ans porte sur un contrat de sponsoring qui couvre les Championnats Professionnels MTN Elite One et MTN Elite Two, la Coupe du Cameroun et l'organisa-

tion d'autres événements spéciaux comme le Ballon d'Or ou le Trophée des Champions.

Fédération camerounaise de football

Le contrat va aussi couvrir les programmes suivants : Youth Supporters (engagement de la nouvelle génération des supporters).

Loyalty program (programme de fidélisation des supporters). Brand Ambassadors (mise à contribution des leaders d'opinion dans la promotion des Championnats et compétitions concernés). Naming des stades de proximité (un projet, un projet de construction de 10 stades adaptés à l'environnement camerounais, porté par le Président de la FECAFOOT). Une bonne nouvelle à la veille de l'ouverture du Championnat MTN Elite One prévue ce samedi dans la ville de Melong.

Après la signature, le président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), a émis un souhait de voir le monde renouer avec le stade. « Mtn nous a montré que c'est la maison du football camerounais ; nous sommes arrivés avec un projet ambitieux et Mtn a accepté de nous soutenir. Bien avant moi, je voyais des stades pleins et mon rêve aujourd'hui c'est de revoir les stades bondés et les joueurs payés » a-t-il soutenu.

Source : Actucamerou

BANGUI -OUAGADOUGOU

L'axe des thèses en mathématiques appliquées

Soucieux, de faire avancer les recherches scientifiques en général et les mathématiques en particulier, le voyage du mathématicien de la renaissance, Faustin-Archange Touadéra à Ouagadougou, a été lié à des raisons académiques. Il a fait le déplacement dans ce pays en vue « de présider le jury de deux thèses en mathématiques appliquées ».

Des Équations résolues avec succès

Le Président de la République, le Professeur Faustin Archange TOUADERA a présidé le vendredi 20 décembre 2024 les soutenances de thèse en mathématiques appliquées, à l'Université Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou au Burkina Faso. Soucieux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans son pays et en Afrique en général, le Président de la République s'est livré à deux exercices au profit des désormais docteurs en Mathématiques Appliquées.

Le premier impétrant, KABORE Germain a présenté devant ce jury composé d'illustres personnalités universitaires son travail sur la résolution des équations fractionnaires par la méthode SOME Blaise ABO (SBA). Après avoir défendu sa thèse et convaincu le jury, KABORE Germain est gradé au titre de docteur avec mention Très Honorable.

La seconde soutenance de SOME Windjiré est basée sur la modélisation mathématique du paludisme, de la dengue et du COVID-19. Son travail à la fois théorique et pratique lui a valu l'admission avec mention Très Honorable. La Présence du Chef de l'Etat Centrafricain est très saluée par la communauté universi-



taire. Le Professeur Faustin Archange Touadéra a par la même occasion salué l'excellente collaboration entre les universités burkinabés et l'Université de Bangui et souhaite un renforcement de cette coopération universitaire, bénéfique aux deux peuples.

Bangui -Ouagadougou, Une Coopération cordiale

Le Centrafrique et le Burkina-Faso entretiennent des relations de coopération cordiale. Et pour preuve le Burkina faso contribue à la

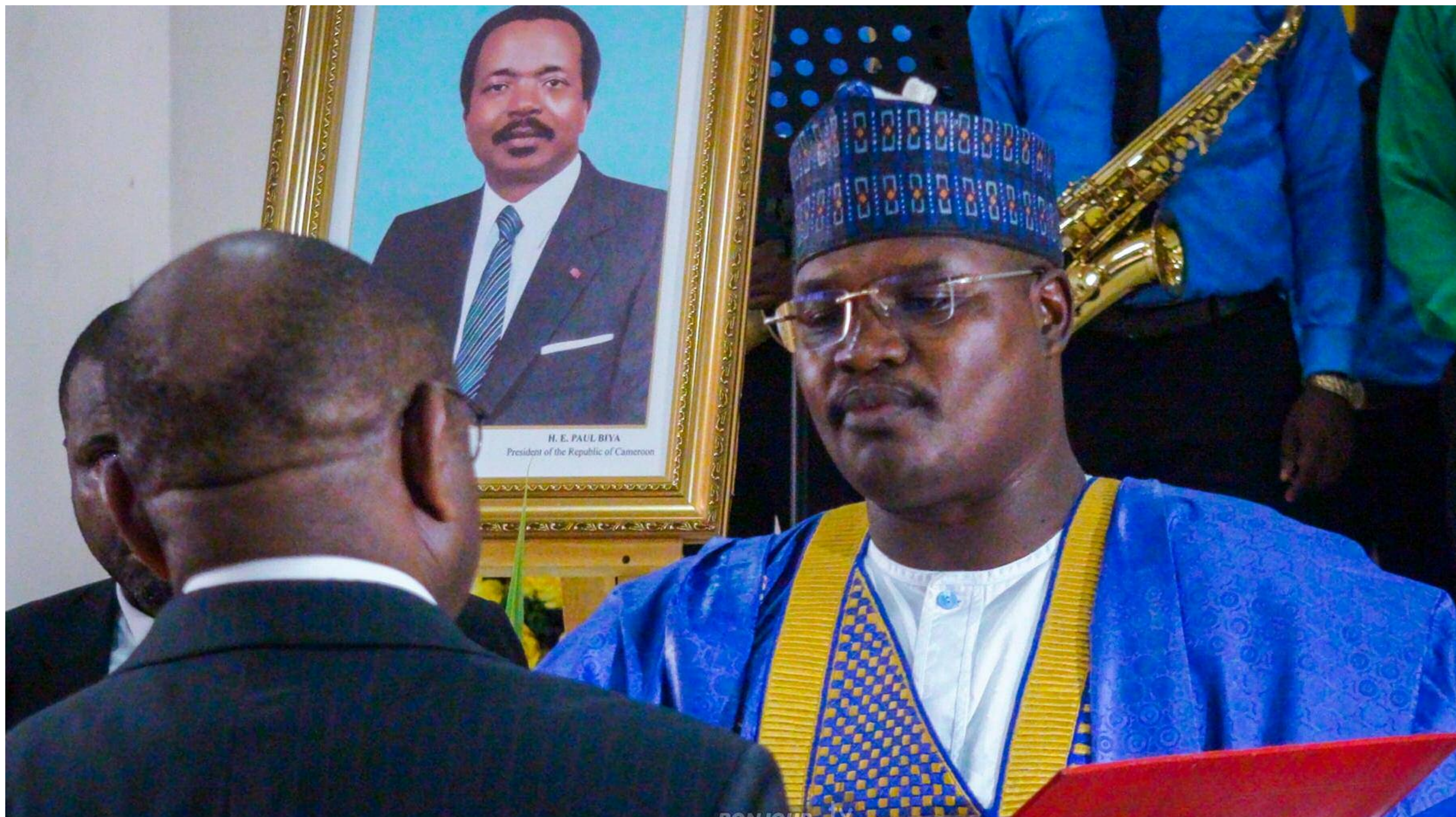
formation des cadres Centrafricains notamment ceux de la Douane. A propos de ces deux thèses de doctorat au Burkina-Faso, il faut savoir que Faustin-Archange Touadéra, est Professeur des Universités en Mathématiques et il est, titulaire deux Doctorats obtenus en France et au Cameroun. Depuis 1999, il est membre du Comité inter-États pour la standardisation des programmes de mathématiques dans les pays de langue française et l'océan Indien (CIEHPM). Et sans surprise,

les questions politiques et sécuritaires, ont été abordées par Faustin-Archange Touadéra et Ibrahim Traoré au cours du tête-à-tête amical entre les deux personnalités. Les deux Chefs d'Etat ont échangé sur la nécessité de renforcer les relations bilatérales qui devraient selon le Palais Présidentiel Centrafricain, se matérialiser par plusieurs actions afin de relever les défis en commun entre les deux peuples.

Source : panafrican media tv

MOUAFO THOMAS

Consul Honoraire de la République du Zimbabwe à Douala



Cérémonie officielle de remise de l'exequatur à M. Mouafo Thomas, Consul Honoraire de la République du Zimbabwe à Douala.

Le jeudi 19 décembre 2024, les services du gouverneur de la région du Littoral ont accueilli une cérémonie solennelle marquant la remise de l'exequatur à M. Mouafo Thomas, nommé Consul Honoraire de la République du Zimbabwe à Douala. Cet événement, présidé par Monsieur Haman Aboubakary Tchiouto, Secrétaire Général de la Région du Littoral et représentant du Gouverneur, a été un moment fort pour les relations diplomatiques entre le Cameroun et le Zimbabwe.

La cérémonie a rassemblé une pléiade d'invités de marque, témoignant de l'importance de cet événement. Parmi eux, des consuls en poste, des autorités administratives, des parlementaires, ainsi que des opérateurs économiques. La présence de chefs traditionnels, notamment Sa Majesté Honoré Djomo Kamga, chef supérieur des Bandjoun, Sa Majesté Jean Rameau Sokoudjou, roi des Bamendjou, et Sa Majesté Jean-Yves Eboubou Douala Manga Bell, roi du Canton Bell, a également enrichi cette cérémonie.

Dans son allocution, le Secrétaire Général a souligné le parcours exceptionnel de M. Mouafo Thomas et son engagement envers le développement des relations bilatérales entre le Cameroun et le Zimbabwe. Il a mis en avant l'importance d'une coopération durable entre les deux nations, qui contribuera à renforcer

les liens économiques et culturels.

M. Mouafo Thomas, en tant que nouveau consul honoraire, a exprimé sa gratitude pour la confiance accordée par les autorités zimbabwéennes et camerounaises. Il s'est engagé à œuvrer pour le renforcement des relations entre les deux pays et à promouvoir les intérêts de la communauté zimbabwéenne au Cameroun.

Cette cérémonie a été un témoignage fort de l'amitié et de la coopération entre le Cameroun et le Zimbabwe, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités pour les deux nations. Les invités ont quitté l'événement avec un sentiment d'espoir et d'enthousiasme pour l'avenir des relations bilatérales.

Malik PARAISO
Embolo Christine



CESSEZ LE FEU !!!

Par François Marc MODZOM

Pour un avis émis sur un plateau de télévision, la meute élargie de la "Sainte Trinité" s'est déchaînée avec une rare violence. Tout y passe : injures tribales, insultes personnelles, propos diffamatoires sur ma famille, ma trajectoire académique et professionnelle. Curieux déferlement, de la part de ceux-là mêmes qui, dans leur démarche, veulent passer pour les preux guerriers de la liberté de presse et d'opinion... En clair, je n'aurais aucun droit de prendre une position différente de la leur... Il y aurait des sujets et des personnalités intouchables, au risque de déclencher l'hallali.

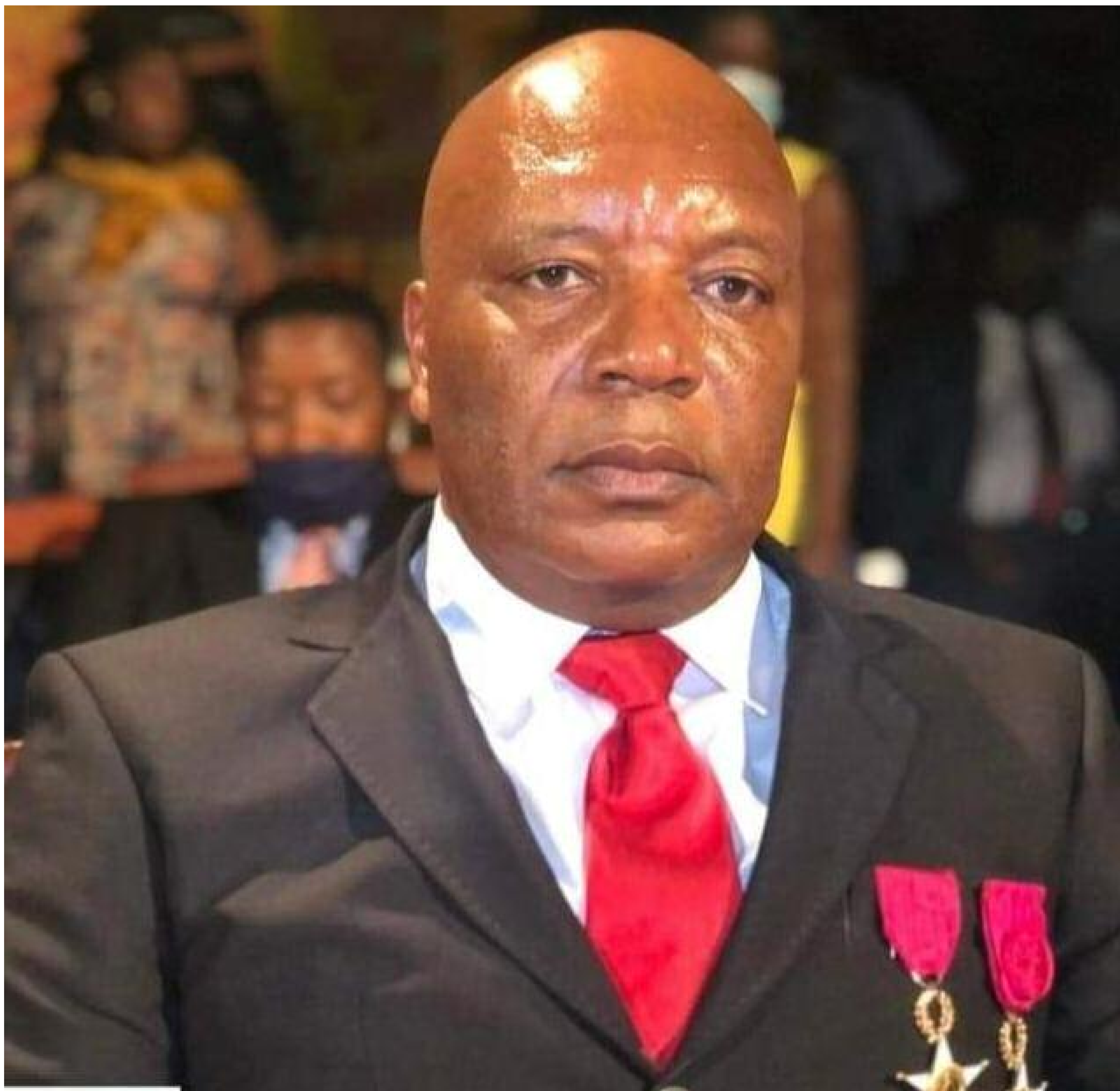
Oui, curieux, pour des "professionnels" ayant fait de la critique des acteurs et des institutions publiques (y compris le Président de la République en personne) leur fond de commerce. Encore plus curieuse, la falsification éhontée des faits qui me sont reprochés, et qui sont vérifiables.

Les voici :

Interrogés sur la viabilité de la presse camerounaise, les panelistes de l'émission dominicale d'Ernest OBAMA, sur Bnews, se sont livrés à un diagnostic, chacun selon son angle et sa sensibilité. J'ai alors convoqué la mémoire des États Généraux de la Communication de 1994 et surtout 2012. J'ai évoqué le ton des débats au Palais des Congrès de Yaoundé.

Je rappelle que j'étais alors l'un des Rapporteurs de la sous-commission chargée de définir les modalités d'accès à la profession de Journaliste. Deux camps radicalement opposés s'étaient constitués : le nôtre, tenants de l'orthodoxie professionnelle exigeant un minimum de formation académique pour bénéficier de la qualité de Journaliste, et le camp d'en face, qui jugeait utile de laisser prévaloir le "talent" comme modalité d'accès à la profession.

Sur ce dernier point, l'on avait enregistré la prise de position magistrale du Professeur Jacques FAME NDONGO, pour qui l'argument du talent comme critère d'accès à la profession était purement et simplement spécieux. "Comment quantifier le talent ?"



avait-il alors objecté.

Une fois sortis des États Généraux de la Communication, nous avons appris la nomination de l'un des porte-flambeau de "l'école du talent" à la présidence de la très stratégique Commission de Délivrance de la Carte de Presse. Je ne me suis JAMAIS livré à un jugement de valeur, ni sur l'acte de souveraineté du Ministre de la Communication d'alors, ni sur la personne choisie.

J'exprimais, dans une perspective historique, le ressenti de ceux qui, comme moi, se seraient attendus à d'autres choix, et qui ont été, par la suite, témoins de l'envahissement progressif des milieux professionnels par des personnes de profil plus ou moins douteux, mais bel et bien détentrices du précieux sésame de la Carte de Presse, avec les dégâts observables par tous.

Telle serait ma faute : avoir "osé" mettre le doigt sur une plaie béante, qu'il faudra bien, tôt ou tard, soigner.

Le débat s'est totalement défossé, et a viré en une querelle de personnes sur fond de tribalisme primaire. Cette bataille n'est pas la mienne. J'ai vu les

renforts de tous bords, de part et d'autre. J'en appelle, pour ma part, à l'arrêt de ces tirs nourris, qui ne font que mettre à nu les contradictions de notre confrérie, où l'on semble, bien souvent, privilégier les solidarités primaires, en lieu et place d'un minimum de rationalisme.

Je m'en remets, pour le reste, à la conscience de chacun : nos compétences et qualités supposées ou réelles, nos dons et talents, nos crispations haineuses, et les sous-entendus idéologico-politiques de tout ce qui se dit et se fait en ce moment contre ma modeste personne. A toutes fins utiles, je ne suis inscrit dans aucun agenda politique, tout en réaffirmant ma fidélité absolue au Président Paul BIYA, qui m'a fait le grand honneur de me confier, entre plusieurs choix possible, la Direction de l'ESSTIC.

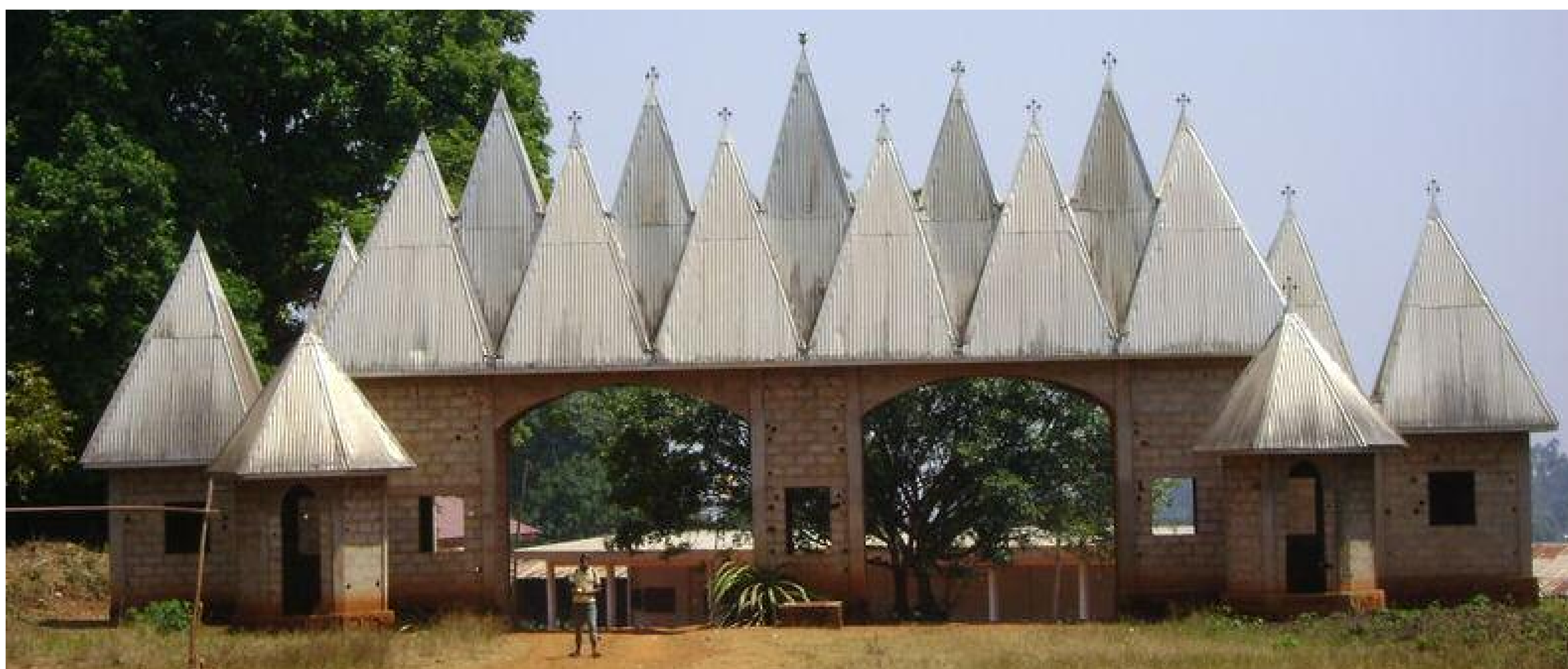
Visiblement, beaucoup en sont contrariés. Mon contrat citoyen et moral est de m'y investir au mieux. Merci pour la publicité gratuite qui m'a été faite ces temps-ci. Mais, de grâce, pour l'image et pour l'honneur,

CESSEZ LE FEU !!!

CHEFFERIE DE TCHOUDIM

Les filles et fils Bangangte s'opposent à la sécession

Au lendemain du Congrès Mondial du peuple Bangangte, un affrontement ou des conflits pouvant menacer la paix et cohésion sociale sont à craindre à Bangangte dans le département du Ndé.



En effet, solidaire de leur Chef, les filles et fils Bangangte du Cameroun et de la diaspora disent non, et dénoncent l'annexion de plusieurs villages coutumièrement établis et quartiers de Bangangte au profit de la création d'une Zone n'équivalent même pas à un quartier : Tchoudim.

En effet, il y'a des interrogations qui laissent voir que la situation est grave: comment comprendre qu'un Chef traditionnel devienne sous-Chef d'un Menkam qui n'a pas de territoire ? Après l'opposition du

Chef supérieur Bangangte au cours d'une réunion au cours de laquelle il partageait aux notables les velléités d'un de ses Menkam qui veut annexer plusieurs villages et déstructurer le Groupement Bangangté, des actions concrètes et manifestations sont annoncées pour marquer la colère des Bangangte et protéger l'intégrité du territoire Bangangte.

Selon le chef supérieur. Bangangte, le véritable problème est la Sécession flagrante

de Bangangte par l'annexion de plusieurs de ses villages et quartiers historiques et traditionnellement liés à la chefferie supérieure de 1er Degré qui n'a aucunement été associée à la création de cette chefferie sur son territoire.

Il est à craindre des affrontements entre ces quartiers qui refusent d'être rattachées à Tchoudim, et les acteurs de cette bavure administrative.

Des sources dignes de foi annoncent des mouvements

d'humeurs et d'une série d'action et des manifestations dans le but de marquer l'opposition du peuple Bangangte.

En cette période de fin d'année ou le discours du chef de l'état est attendu, Cette triste situation qui va sans doute menacer la paix et le vivre ensemble à Bangangte, vient s'ajouter aux foyers d'étincelles visant à déstabiliser Bangangté par ceux-là même qui n'y ont aucune base.

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45





Supermont

— SINCE 1984 —



**ENCORE ET
TOUJOURS
AUSSI BELLE**



SOURCE
DU PAYS



ERGONOMIA

L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun